



Orsay, le 1^{er} juillet 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

CARTE DES TERRES AGRICOLES DU PLATEAU DE SACLAY

Uni(e)s, les élu(e)s de la CAPS haussent le ton !

Lors du Conseil communautaire du jeudi 30 juin 2011, les élus de la CAPS ont adopté à l'unanimité (toutes tendances politiques confondues) une motion marquant leur désaccord avec le projet de carte délimitant les terres agricoles tel qu'il sera présenté au prochain Conseil d'administration de l'Etablissement Public Paris-Saclay (EPPS).

Les élus de la CAPS ont d'abord rappelé qu'ils avaient pris l'initiative, dès 2008, de dresser une carte pérennisant les espaces agricoles du Plateau de Saclay. Celle-ci avait à l'époque fait l'objet d'un large consensus de la part des élus et des acteurs concernés (chambres d'agriculture, AEV, SAFER, associations, exploitants agricoles...). Ce travail de délimitation avait même été remis à la Mission OIN et annexé au projet de SDRIF établi par la Région Ile-de-France.

Conformément à la loi sur le Grand Paris, l'EPPS doit proposer lors de son prochain CA, le 6 juillet, son propre projet de périmètre des 2300 hectares dédiés aux activités agricoles. Ce projet de carte a été présenté en début de semaine, devant Mme Valérie PECRESSE, lors d'une réunion d'information dans les Yvelines, à laquelle n'étaient pas conviés les élus de la CAPS alors-même que c'est la partie essonnoise du Plateau de Saclay qui est la plus impactée par l'activité agricole.

Dans la motion qu'ils ont adoptée, les élus de la CAPS font état d'importantes difficultés, en particulier sur les communes de Villiers-le-Bâcle, Palaiseau, Gif-sur-Yvette, Saclay et Saint-Aubin. Les maires de ces communes, au-delà de leurs appartenances politiques respectives, demandent instamment que le projet final intègre les modifications telles qu'exposées dans la motion.

PJ : Motion

Contact presse :

Virginie HIS

virginie.his@scientipole.fr

Port : 06 84 54 60 18